

qui, comme tant d'autres, préparaient les grands bottelevements de la fin du XVIII^e siècle.

Dans le cours de 1642, l'abbé Camille de Neuville, baron de Chazay, est appelé par son oncle, Nicolas IV de Neuville, maréchal de France et gouverneur de Lyon, à la haute charge de son lieutenant dans le Lyonnais ; ses capacités et sa haute prudence montrèrent bien vite que le choix était heureux (20).

Les Villeroy avaient alors les faveurs royales, Louis XIV les aimait d'une façon toute particulière.

Cependant la noblesse féodale et chevaleresque disparaissait de plus en plus pour faire place à ces grands courtisans que le roi avait su changer en premiers domestiques de sa personne. Les châteaux forts, qui avaient reçu une si rude atteinte par l'ordonnance de Richelieu, continuent à être démantelés et n'offriront bientôt que des ruines (21).

Chazay perd son aspect féodal et son titre de place de guerre, pour ne devenir que le pittoresque village qu'il est aujourd'hui.

Les murailles et bastions qui s'écroulent, sont remplacés par de gracieuses terrasses, les maisons débordent les remparts qu'elles dissimulent, et les fossés, dont on ne trouve maintenant presque plus de vestiges, deviennent de fertiles jardins. Le vieux château fort n'offre plus que des masures où viennent se loger quelques pauvres familles, état de chose qui se perpétua jusqu'au moment où se construisit sur les restes de ces vieilles murailles le pittoresque pensionnat des Sœurs Saint-Charles, qui existe depuis 1826.

(20) A. Péricaud. *Revue du Lyonnais*, 48^e année, t. III, p. 87.

(21) A. Bernard. *Hist. du Forez*, t. II, p. 277.